



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2024

AVIS_IR_RG

Avis d'impôt établi en 2025



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP REIMS
136 RUE GAMBETTA CS 60001
51080 REIMS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 16 19 314 423 391
Déclarant 2 (C) : 01 80 078 445 001
Référence de l'avis : 25 51 0063900 50
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

6B RUE PAUL DOUMER

51350 CORMONTREUIL

Numéro FIP : 510 55 38 2703177789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 51209

CAILLETON ANTOINE
OU CAILLETON CLEMENTINE
6B RUE PAUL DOUMER
51350 CORMONTREUIL

Somme qu'il vous reste à payer

6 310,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2025 :	1 577,00 €
27 octobre	2025 :	1 577,00 €
27 novembre	2025 :	1 577,00 €
29 décembre	2025 :	1 579,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1020 6510 419X XXXX XXX1 688

Identifiant de la banque : AGRIFRPP802

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021F19C1D423118PAS2A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP REIMS
SAID REIMS
136 RUE GAMBETTA
CS 60001
51080 REIMS CEDEX

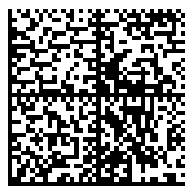
* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :	185 676
Nombre de parts :	3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : CAILLETON ANTOINE

Déclarant 2 - Nom de naissance : ANSQUER CLEMENTINE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	185115			
Autres revenus imposables.....		7999		
Total des salaires et assimilés ²	185115	7999		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 14426	- 800		
Salaires, pensions, rentes nets.....	170689	7199		177888
Revenus des locations meublées non professionnelles déclarés.....	- 10000	- 10000		
Revenus des locations meublées non professionnelles imposables ⁵	- 10000	- 10000		
Revenus des locations meublées non pro. imposables du foyer				0
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets.....				7775
Revenu brut global.....				185663
CSG déductible.....				- 48
Revenu imposable.....				185615
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	61
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				* 40410
Impôt avant réductions d'impôt.....				40410
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1		
Montant de la réduction d'impôt.....			61	
Dons aux oeuvres.....	306	306	202	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 263
Impôt proportionnel.....				+ 8
Impôt total avant crédits d'impôt.....			40155	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	7		7	- 7
Emploi salarié à domicile.....	5943		5943	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 2972
IMPOT NET				

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			37176

PRELEVEMENTS SOCIAUX			
Détail des revenus	CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ⁴⁵	7775	7775	
BASE IMPOSABLE.....	7775	7775	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	754	583	
Total des prélèvements sociaux nets.....			1337
Pour information :			
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2025.....			529

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :			37176
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :		-	33712
Acomptes prélevés en 2024 sur votre compte bancaire :		-	524
Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2024.....		+	2577
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....			5517
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
		CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :		754	583
Acomptes prélevés en 2024 sur votre compte bancaire :		- 307	- 237
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....		447	346
Solde des prélèvements sociaux 2024 ⁵³ :			793
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			
6310			

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			185676
Reports sur les années suivantes			
Déficits des locations meublées non professionnelles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2025 à souscrire en 2026 ²⁶ déficits provenant de l'année 2024.....			20000
Informations indiquées pour mémoire			
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			61

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	50457	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	12641	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 12418	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 16115	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 17069	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 58243	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 20,03%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 41,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.